

« Seul », tourné sur le bateau de Denis Van Weynbergh

OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

Ce téléfilm de France 2 revient sur l'histoire d'Yves Parlier, Robinson des mers lors de sa participation au Vendée Globe 2000.

Seul, c'est un téléfilm sur l'histoire d'Yves Parlier, un marin qui, en 2000, avait pris part au 4^e Vendée Globe, ce tour du monde à la voile en solitaire sans assistance ni escale. Dans les mers du Sud, alors qu'il est parmi les premiers de la flotte de concurrents, il démâte. Certains médias annoncent son abandon, mais il n'en est rien. Le navigateur réalise une réparation de fortune et finira la course en 126 jours, 33 jours après le vainqueur Michel Desjoyeux, mais pas dernier, deux concurrents ayant terminé après lui. Mais n'ayant pas prévu de rester en mer aussi longtemps, le skipper français a été contraint de man-

ger des algues pour survivre...

Cette histoire va donc faire l'objet d'un téléfilm qui sera diffusé sur France 2. Avec pour acteur principal Samuel Le Bihan, ce long-métrage est réalisé par Pierre Isoard, un des réalisateurs de la série télé *Alex Hugo*. Si on en parle ici, c'est que les séquences en mer et dans le bateau viennent d'être tournées sur le voilier de Denis Van Weynbergh, le skipper d'Ottignies-Louvain-la-Neuve qui compte bien prendre le départ du prochain Vendée Globe en novembre 2024.

« Je ne souhaite surtout pas vivre ce qu'Yves Parlier a vécu »

Une manière pour lui de mettre du beurre dans les épinars, son budget étant serré, même si depuis l'arrivée de son sponsor principal, D'Ieteren Group, en février, il est sûr d'avoir le budget pour participer au Vendée Globe. « Je connaissais l'histoire d'Yves Parlier et je ne souhaite



Le réalisateur, Pierre Isoard, Denis Van Weynbergh et Samuel Le Bihan, lors du tournage de « Seul ».

surtout pas la vivre, sourit Denis Van Weynbergh. Mais lui seul pouvait réaliser une telle réparation car il est ingénieur naval de formation. Et puis manger des algues, ce n'est pas trop mon truc... »

Le tournage a duré 20 jours et s'est terminé le 18 mai dernier. « Il s'est bien déroulé. Ce fut beaucoup de boulot et de grosses journées, car on dépend des marées pour l'entrée et la sortie du port, aux Sables-d'Olonne où mon bateau est basé. Mais c'était intéressant d'avoir une équipe de tournage sur celui-ci. 12 personnes en permanence sur le voilier, ça en faisait du monde. »

Pendant les prises de vue, il a essayé de satisfaire les demandes du réalisateur en termes d'inclinaison du bateau, de rendu, d'angle par rapport au soleil... « Une part importante du travail a aussi été de veiller à leur sécurité et à celle du bateau : j'ai, par exemple, demandé qu'on ne recharge pas les batteries au lithium sur mon bateau pour éviter le risque d'incendie. J'avais également un rôle de consultant pour donner mon avis de skipper sur les prises de vue, pour leur dire attention, si vous bordez la voile de ce côté-là, ce n'est pas logique par rapport à la situation. J'étais en contact avec

l'équipe du film depuis septembre dernier. Au final, ce fut une bonne expérience. Je n'aurai plus l'occasion d'être sur un plateau de tournage. Et puis, l'équipage était sympa et très à l'écoute. »

Et Samuel Le Bihan ? « Il est très sympa. Il navigue un peu et était donc très intéressé et il m'a posé beaucoup de questions. Quand il en avait l'occasion, il a barré le bateau et participé aux manœuvres. »

Ce bateau a assuré le job et terminé sans casse. Toutefois, « en retirant la décoration, une partie de la peinture s'est détachée. On va devoir ressortir le bateau de l'eau pour traiter ça. Ce sera pour début de la semaine prochaine et il sera aussi redécoré aux couleurs de mon sponsor principal. »

En route pour la Transat Jacques Vabre

Dès le 15 juin, Denis Van Weynbergh commence l'entraînement en vue de son programme de courses 2023 : la Rolex Fastnet Race (juillet), le Défi Azimut (septembre), la Transat Jacques Vabre, en double, entre Le Havre et la Martinique en octobre et le Retour de la Jacques Vabre, en solitaire en novembre.

Car s'il est officiellement candidat au Vendée Globe 2024, le marin belge doit encore se qualifier pour la course.

QUENTIN COLETTE

